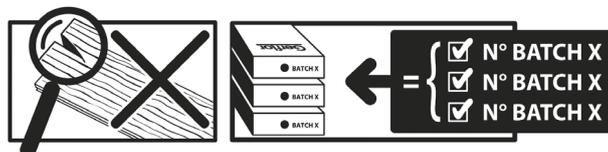


[312] PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE : TOPSILENCE DESIGN

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Pour toute information concernant le produit et son domaine d'emploi, voir la Fiche Technique : www.gerflor.fr

1. DOMAINE D'UTILISATION

CONDITIONS D'UNE POSE LIBRE	Pose d'une sous-couche PE (Obligatoire pour toutes poses). Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément. Laisser un espace périphérique de 10 mm entre les murs, les éléments tels que portes, tuyaux... et les lames / dalles. Augmenter à 15 mm si la surface est > 11 x 5 m et entre chaque pièce.
TEMPÉRATURE DE POSE	+ 18 °C < T < + 22°C dans des locaux à température contrôlée, et taux d'humidité ambiant (50 - 60 % RH).
VÉRANDA 	Proscrite, quel que soit le support
SUPPORTS	
CARRELAGE	Sur un carrelage ayant un désaffleure maximum de 1 mm, et des joints < à 6 mm et non creux. Sinon les regarnir avec un produit de jointoiment ou un enduit de lissage sur toute la surface, pour éviter de voir apparaître les joints de carrelage (télégraphing).
SOL BÉTON, BÉTON PEINT, BÉTON RAGRÉÉ, CHAPES CIMENT LIQUIDES	Les chapes adhérentes ou flottantes sont exécutées conformément à la norme NF P 14-201-1 (Réf. DTU 26.2). Les dalles et planchers en mortier ou béton sont exécutés conformément à la norme NF P 18-201 (Réf. DTU 21). Les chapes anhydrites sont exécutées selon les avis techniques les concernant. Si nécessaire, réalisez un enduit de lissage pour éliminer les irrégularités. Poncez, dépoussiérez. Après les éventuels travaux de préparation de surface d'anciens revêtements de sol (carrelage, dalles de pierre, etc.) il est obligatoire de dérouler un film PE d'au moins 0,2 mm d'épaisseur ou un pare-vapeur équivalent en effectuant un recouvrement de 20 cm et un relevé le long des murs de 2 cm (façon cuvelage).
REVÊTEMENTS PVC EN DALLES ET LÉS COMPACTS ET ISOPHONIQUES	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support. En présence d'un revêtement de sol en PVC, il est obligatoire de dérouler un film PE d'au moins 0,2 mm d'épaisseur ou un pare-vapeur équivalent en effectuant un recouvrement de 20 cm et un relevé le long des murs de 2 cm (façon cuvelage).
REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE) 	Proscrite, dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support.
POSE SUR PLANCHER BOIS ET PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS	Les planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois sont exécutés conformément à la norme NF P63-203-1 (Réf. DTU 51.3). Indépendamment de la préparation adaptée à chaque type de support, il est recommandé de veiller à la ventilation de la structure porteuse. Fondamentalement, il convient de ne pas recouvrir hermétiquement les planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois avec des sous-couches rendant l'ouvrage étanche à l'air.
PARQUET COLLÉ	Dépose complète
PARQUET CLOUÉ SUR LAMBOURDES ESPACÉES DE 0,30 M MAXIMUM, VENTILÉ EN SOUS FACE	Autorisé
PARQUET OU PANNEAU FLOTTANT	Dépose complète
PLANCHER STRATIFIÉ	Dépose complète
PANNEAU OSB	Dépose complète ou panneaux de doublage
SOL CHAUFFANT	
SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE MAXIMUM 27°	Lors de la pose d'éléments de revêtements de sol stratifiés adaptés au plancher chauffant, (voir les normes NF P 52-302-1 (Réf. DTU 65.7) et NF P 52-303-1 (Réf. DTU 65.8) quelle que soit la saison, il y a lieu, préalablement aux travaux de mise en œuvre, de mettre en route ce chauffage pendant trois semaines au moins réparties en deux périodes de chauffe.
PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE	
SOL CHAUFFANT PRE (PLANCHER RAYONNANT ÉLECTRIQUE) LA RÉGLEMENTATION DEMANDE $\leq 0,15 \text{ m}^2 \times ^\circ \text{Kelvin} / \text{Watt}$	Proscrit
En cas de supports non nommés dans cette liste : nous consulter.	

IMPORTANT : Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/11/2018 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.

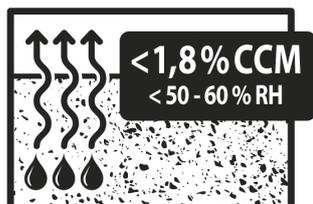
[312] PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE : TOPSILENCE DESIGN

2. PRÉPARATION DE SUPPORTS

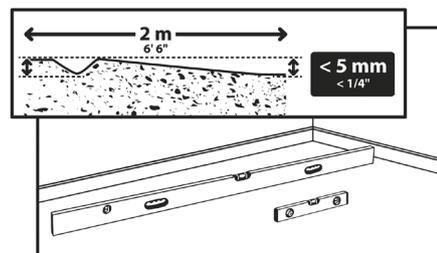
2.1. EXIGENCES DU SUPPORT



La pose doit être réalisée sur un support plan, propre, sain, sec et solide.



Le taux d'humidité ne doit pas excéder 1,8 % au test de la bombe à carbure (Control Carbide Moisture), et 0,5 % CCM si chape anhydrite.



La planéité doit être $< 5 \text{ mm}$ sous la règle de 2 m. Le support ne doit pas comporter de désaffleurs $> 1 \text{ mm} / 20 \text{ cm}$ afin de limiter la sonorité à la marche. Le support doit être lisse et hors poussière.

2.1.1 Carrelage

Les joints de fractionnement ou joints de carrelage ne devront pas présenter une ouverture $> 6 \text{ mm}$.

2.2. TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR SUPPORT BÉTON NEUF

Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autres corps étrangers. Si le support ne répond pas aux exigences requises, une préparation de support doit être réalisée.

• Traitement des fissures :

Elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage ou si elles présentent un désaffleurs $> 1 \text{ mm}$ ou une ouverture $> 4 \text{ mm}$.

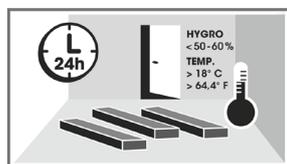
• Traitement des joints :

- Joints de retrait : ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage en cas de désaffleurs $> 1 \text{ mm}$ ou une ouverture $> 4 \text{ mm}$.

- Joints de construction : assimilé à des fissures, traitement idem.

3. MISE EN ŒUVRE

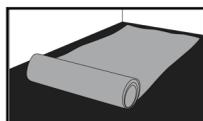
3.1. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE



Les lames / dalles devront être stockées sans les débarrer dans le local de destination au minimum 24 heures avant la pose. Mélanger les lames / dalles de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris.

La température du local lors de la pose doit être comprise entre 18 et 22°C.

3.2. POSE D'UNE SOUS-COUCHE PE (OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES POSES)



Antihumidité, PE min. 0,2 mm (1,2 mm si sans cellulose), recouvrement minimum 20 cm entre 2 lés, minimum 2 cm de remontée sur mur. Si besoin, isolation acoustique supplémentaire, sous-couche max. 3 mm.

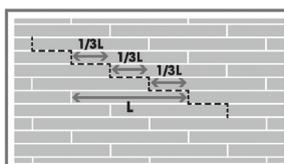
3.3. CALEPINAGE DES SURFACES

Sauf prescriptions spéciales précisées dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), la disposition des lames / dalles doit répondre aux règles suivantes :

- Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément.
- Les lames / dalles utilisées dans un local doivent appartenir au même lot.

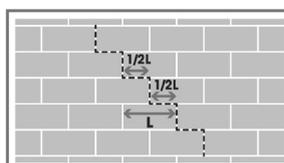
- L'entrepreneur doit procéder à une étude d'implantation des lames / dalles pour répondre aux exigences suivantes :

- Les lames / dalles doivent être orientées dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal.
- Dans les couloirs, les lames / dalles doivent être disposées dans le sens de la circulation.
- L'implantation des lames / dalles doit être telle que la largeur des lames / dalles en partie courante soit supérieure à une $\frac{1}{2}$ lame / dalle.
- La largeur des lames / dalles en rive doit être dans la mesure du possible identique d'un bord par rapport à l'autre.

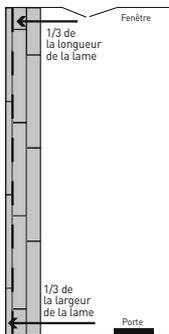


- Aux extrémités des rangées, les longueurs de lames / dalles doivent être $> 25 \text{ cm}$.

- Les lames doivent être décalées de minimum 25 cm, idéalement $\frac{1}{3}$ de la lame.



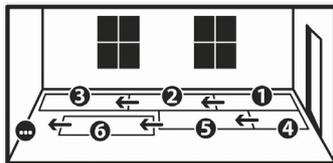
Pour les dalles, elles doivent être décalées de la moitié (Coupe de pierre).



3.4. TRAÇAGE DE L'AXE

- Mesurer la largeur de la pièce puis la diviser par la largeur d'une lame / dalle, arrondir le résultat à l'unité supérieure.
- Si le nombre est pair, l'axe sera à équidistance des murs (axe centré).
- Si le nombre est impair, décaler l'axe centré d'une demi-largeur de lame / dalle (axe décentré).
- Reporter l'axe centré ou décentré par un multiple de largeur de lames / dalles afin qu'il se trouve le long du mur de départ.

3.5. ESPACE PÉRIPHÉRIQUE



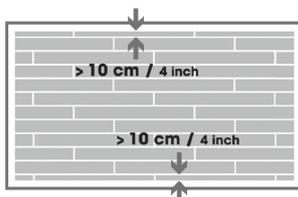
Laisser un espace périphérique de 10 mm entre les murs, les éléments tels que portes, tuyaux... et les lames / dalles. Augmenter à 15 mm si la surface est > 11 x 5 m et entre chaque pièce.

- Démarrage de la pose dans un angle de la pièce.
- La pose se réalise en reculant, en ayant toujours les languettes apparentes vers soi.

Languettes apparentes vers soi et à gauche pour un démarrage à droite de la pièce.

3.6. MISE EN ŒUVRE

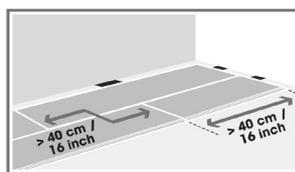
Deux méthodes sont possibles :



1^{ère} méthode :

- Alignement des joints toutes les trois rangées. Décaler les rangées d'1/3 de la longueur de lame et de la moitié de la longueur de la dalle.
- Aux extrémités des rangées, éviter les petites coupes (< 10 cm).

2^{ème} méthode :



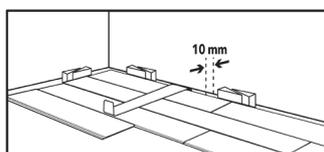
- Pose à « joint perdu ». Commencer la 2^{ème} rangée avec la chute de la dernière lame / dalle de la rangée précédente.
- Les lames/dalles doivent être décalées de minimum 40 cm.

3.6.1. Jeux de dilatation

Jeux périphériques :

Les éléments de revêtements de sol stratifiés subissent des variations dimensionnelles lors de changements climatiques (dilatation / augmentation des dimensions et retrait / diminution des dimensions).

En conséquence, il est nécessaire de laisser des jeux périphériques de



dilatation de 10 mm et plus selon les conseils donnés par le fabricant ou le distributeur. La largeur des jeux périphériques est proportionnelle à la surface à couvrir.

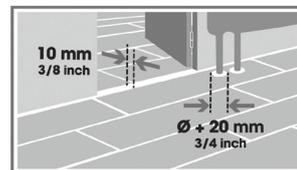
Il faut absolument maintenir un espace libre entre chaque élément de revêtements de sol stratifiés et tout point fixe (maçonnerie, plinthe, huisserie, porte, tuyau, pilier, escalier, foyer de cheminée, carrelage, etc.). Cet espace ou jeu périphérique doit être tel que les éléments de revêtements de sol stratifiés n'entrent jamais en contact avec un obstacle dans leur mouvement de dilatation-retrait.

Recouvrement du jeu de dilatation :

La création d'un jeu de dilatation est nécessaire selon la géométrie et la surface totale de chaque pièce, aux différents endroits comme suit :

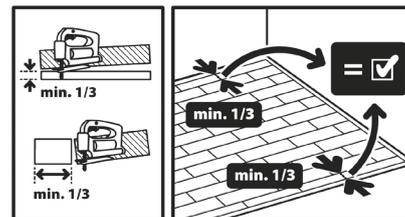
- lorsque la surface posée dans le sens longueur des éléments de revêtements de sol stratifiés dépasse les 11 m,
- lorsque la surface posée dans le sens largeur des éléments de revêtements de sol stratifiés dépasse les 5 m.

Au seuil de porte et pied d'huisserie :



- au passage de pièces,
- lorsque la géométrie au sol est complexe,
- au droit des joints de dilatation du support ou du bâtiment.

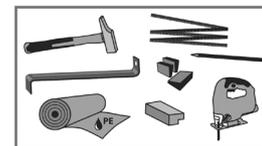
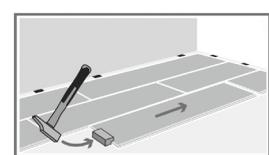
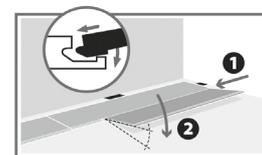
3.6.2. Découpe (mode opératoire, outils...)



- La découpe en périphérie se fait par report.
- La découpe est effectuée à la scie.
- Ne jamais laisser les languettes sur les lames / dalles en périphérie.

3.6.3. Conditions d'emboîtement (mode opératoire, outils...)

- Vérifier qu'il n'y a pas de bavure dans la partie usinée avant de la clipser.
- Bien positionner la rainure face à la languette.
- Les lames / dalles sont emboîtées :



Outillage nécessaire :

Scie - Mètre ruban - Règle métallique - Kit pose stratifié - Marteau - Cale à frapper - Tire lame

[312] PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE : TOPSILENCE DESIGN

4. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

■ 4.1. PLINTHES

Si la pose du revêtement se réalise avant la pose des plinthes, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de plinthes DESIGN MDF. Positionner les plinthes en évitant qu'elles ne soient trop en appui sur les lames (ceci afin de faciliter la dilatation).

Dans le cas où les plinthes sont déjà posées, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de quart de rond sur les plinthes en bois. Ne jamais combler les jeux périphériques avec un mastic (PU, silicone, acrylique...).

■ 4.2. JOINTS DE DILATATION DU SUPPORT

Joint avec profilé de recouvrement : le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul côté.

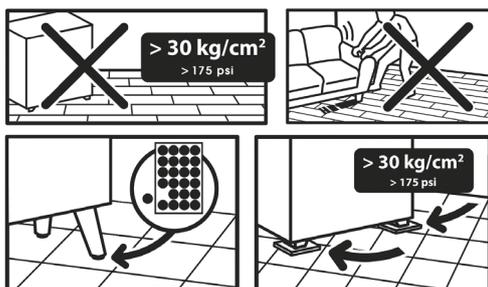


**Aluminium Profilé
ROMUS
Réf : 3143**

■ 4.3. RACCORDEMENT AUX PIÈCES ADJACENTES

Pour la jonction entre deux pièces recouvertes de lames / dalles TOPSILENCE, GERFLOR recommande l'installation d'un profilé de type seuil de porte à fixations invisibles qui permet de recouvrir l'espace périphérique laissé lors de la pose. Ce seuil peut être en bois ou en métal. Il existe différents seuils chez des fabricants tels que ROMUS, DINAC, ou autres.

5. MISE EN SERVICE



La mise en service est immédiate après l'installation. Prendre des précautions avec l'utilisation de mobiliers lourds. Proscrire les embouts caoutchouc (risques de tâches noires).

- S'assurer que les embouts de pieds de chaises, tables, roulettes et autres soient adaptés au revêtement de sol souple (PVC, Linoléum).
- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes type H selon EN 12529.
- S'assurer que les charges statiques ne dépassent pas 200 kg/appui et 30 kg/cm².

6. ENTRETIEN



Les fiches d'entretien de la TOPSILENCE DESIGN sont disponibles sur le site www.gerflor.com